

PORTRAIT DE L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE DU CROISSANT BORÉAL

RÉALISATION D'UN PORTRAIT DE L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE
CONCRÉTISÉ DANS LE CADRE DE RENCONTRES DE COCRÉATION
SUR LE TERRITOIRE DU CROISSANT BORÉAL EN 2020.

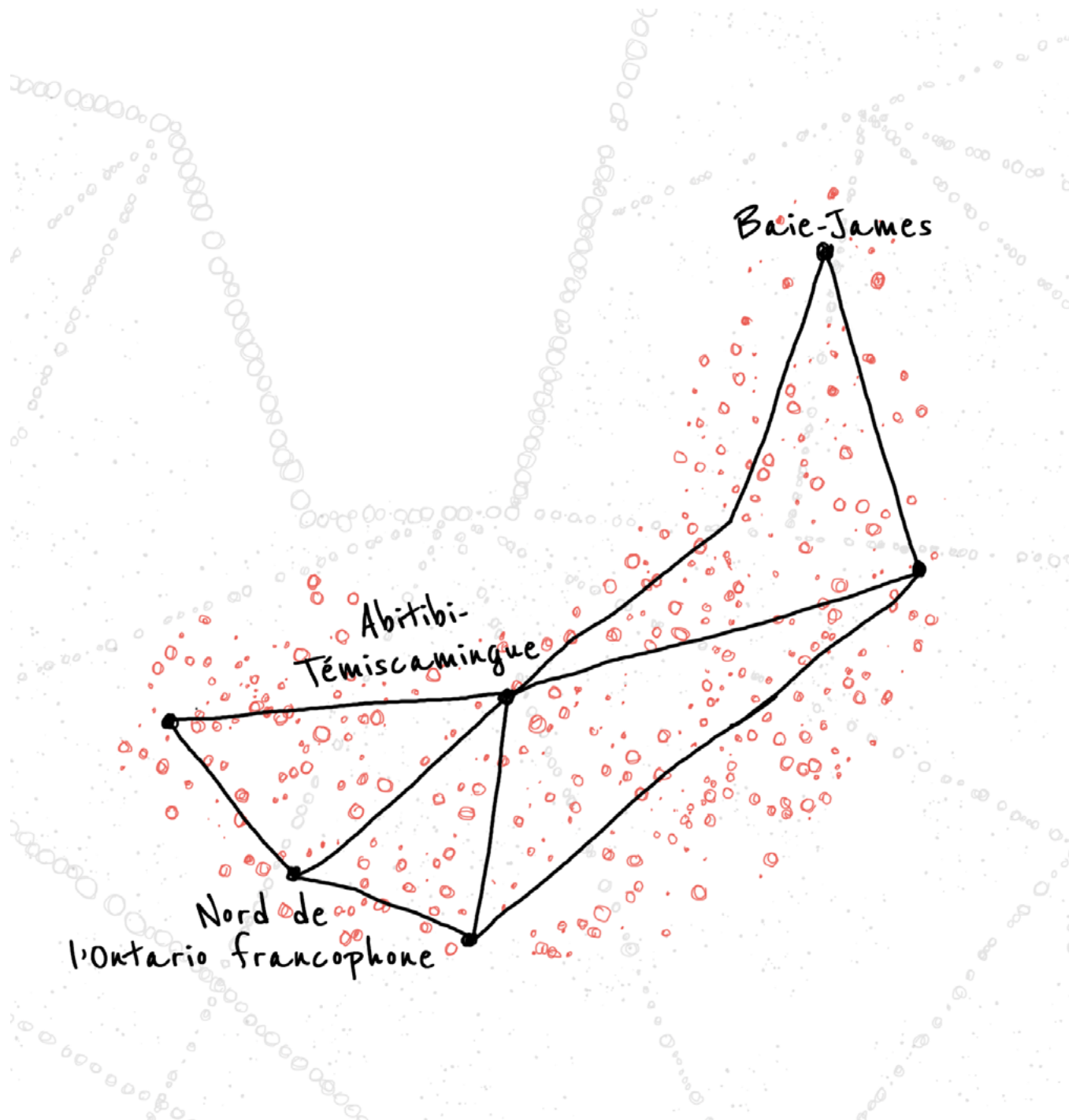


TABLE DES MATIÈRES

1.	Mise en contexte	04
	- La genèse du projet : développement de la communauté Avantage numérique	04
	- Qu'est-ce qu'un hub technocréatif ?	06
	- La vision, finalité, axes d'intervention et les clientèles	10
2.	Mandat et méthodologie	12
	- Faits saillants de la tournée sur les territoires du Croissant boréal	16
3.	Présentation et analyse de la collecte d'information	20
	.1 - Description de l'écosystème	20
	- Baie-James	
	- Abitibi-Témiscamingue	
	- Nord de l'Ontario francophone	
	.2 - Besoins prioritaires du Croissant boréal	21
	.3 - Adéquation entre les besoins et l'écosystème	22
	.4 - Constats et recommandations	23
	.5 - Constats et recommandations en bref	27
4.	Conclusion	28

**MANDAT DE COORDINATION DU DÉVELOPPEMENT
DU HUB TECHNOCRÉATIF**

Maude Labrecque-Denis

**MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT, D'ANIMATION ET DE
RÉALISATION DU PORTRAIT DE L'ÉCOSYSTÈME DE LA
COMMUNAUTÉ DU CROISSANT BORÉAL**

Annie Chénier, Consultante en transformation
et stratégie numériques à cpour.ca

Auteur

Annie Chénier

Révision et correction

Maude Labrecques-Denis

Conception graphique et mise en page

Sarah Gélinau Paradis

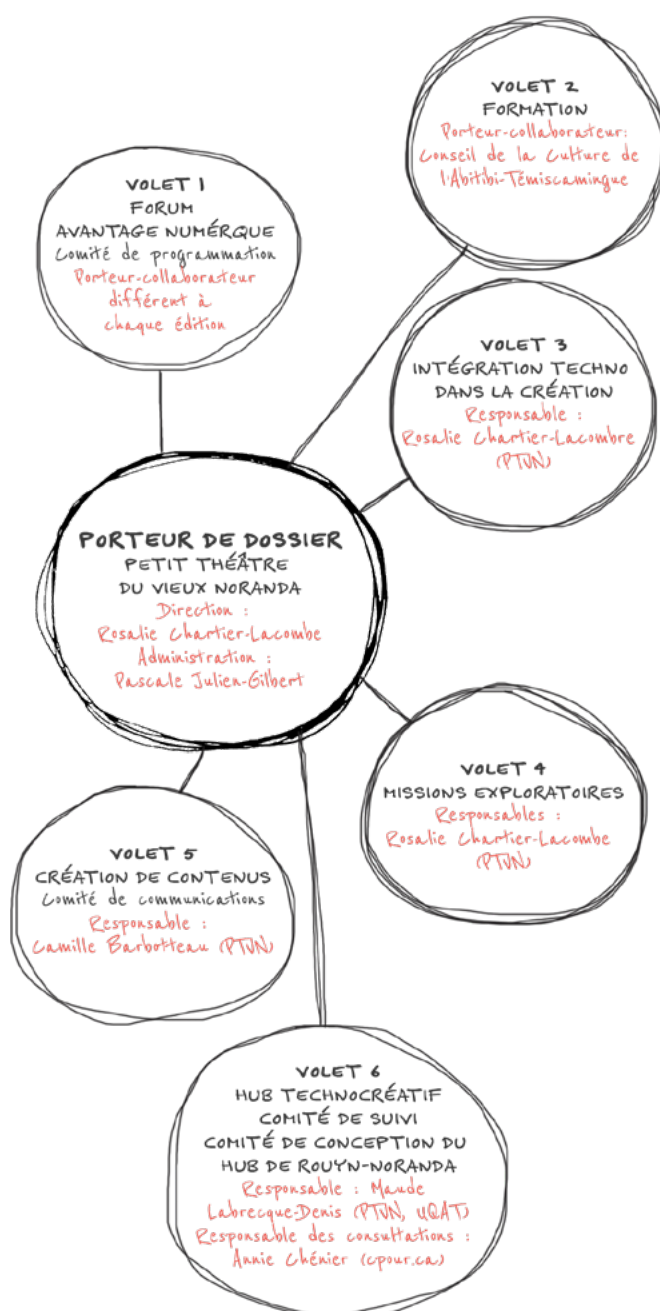
Automne 2020

Ce document est mis à disposition sous licence CC BY-SA
(attribution et partage dans les mêmes conditions)

1. MISE EN CONTEXTE

LA GENÈSE DU PROJET : DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ AVANTAGE NUMÉRIQUE

VISUALISATION DE LA DÉMARCHE AVANTAGE
NUMÉRIQUE EN 6 VOLETS - AUTOMNE 2019



Avantage numérique (AN) se définit comme une communauté ouverte et inclusive qui intègre les secteurs des affaires, du savoir et de la culture et qui vise le développement de l'écosystème numérique du Croissant boréal (nord de l'Ontario francophone, Abitibi-Témiscamingue, Baie-James).

Avantage numérique s'appuie sur :

- la collaboration entre les parties prenantes du milieu;
- une communication ouverte et transparente entre elles;
- un leadership volontaire et partagé.

Dans le cadre de sa démarche, Avantage numérique propose plusieurs volets d'intervention pris en charge par divers promoteurs. Ces volets s'articulent autour de l'intégration des technologies numériques dans la création artistique, de la formation permettant le développement des compétences numériques et l'augmentation de la littératie et l'organisation de son forum annuel qui a lieu sur le territoire. Au moment de l'écriture du présent rapport, la communauté Avantage numérique comprend six volets, initié par divers promoteurs (ou porteurs de dossier), dont celui de réaliser une étude de préféabilité pour un hub technocréatif à géométrie variable.

Un comité de suivi a été mandaté pour la réalisation de ce sixième volet. Il est composé de:

- Alexandre Binette, président de la Gestion de l'infrastructure régionale en Abitibi-Témiscamingue et maire de Moffet
- Stéphanie Brousseau, agente de développement culturel numérique, Nord-du-Québec (Baie-James)
- Rosalie Chartier-Lacombe, directrice du Petit Théâtre du Vieux Noranda (PTVN)
- Charles Cloutier, homme d'affaires de Rouyn-Noranda
- Maude Guy, direction de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec au ministère de la Culture et des Communications
- Dominic Lafontaine, artiste anicinabe, Timiskaming First Nation.
- Vincent Rousson, vice-recteur adjoint au développement de services et de partenariats Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, campus de Rouyn-Noranda
- Brian Vaillancourt, vice-président - Développement des affaires, Collège Boréal de Sudbury

Le PTVN agit comme porteur de dossier, et ce, en étroite collaboration avec le comité de suivi. L'étude de faisabilité d'un hub technocratif propose la réalisation de 2 phases.

Phase 1 : Phase de collecte d'informations (attentes et besoins) incluant la réalisation :

- début des travaux du comité de suivi - septembre 2019
- d'une tournée de préconsultation des territoires du Croissant boréal - automne 2019
- de diverses rencontres de consultation des parties prenantes du projet - automne 2019
- de rencontres de cocréation sur le territoire de la Baie-James (janvier 2020), de l'Abitibi-Témiscamingue (février 2020) et du territoire du Nord de l'Ontario francophone (juin 2020).

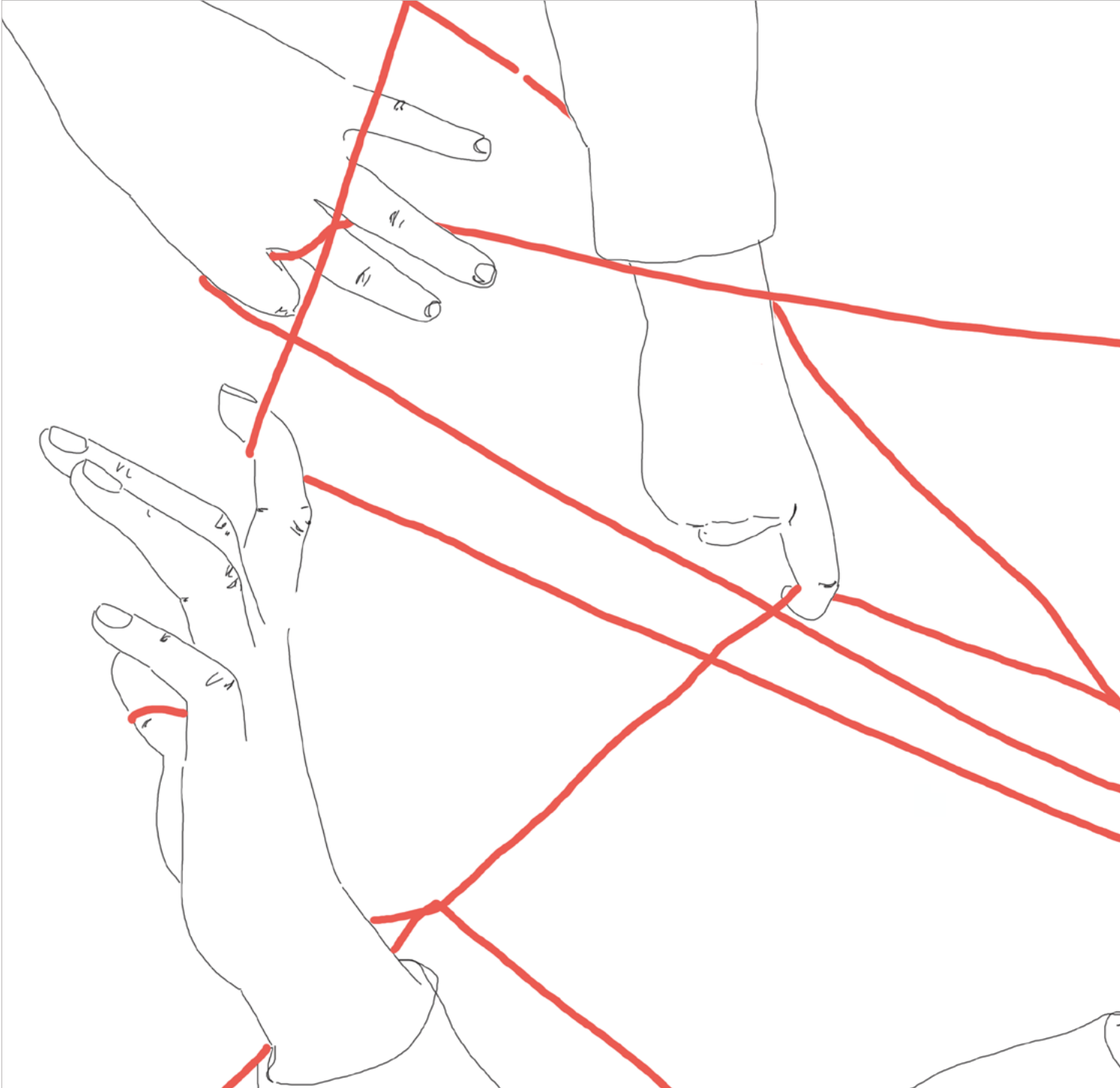
Cette phase comprend la rédaction d'un [premier rapport de collecte de données](#) qui a été déposé, à l'été 2020, à la suite de la tournée de rencontres de cocréation du hub technocratif du Croissant Boréal.

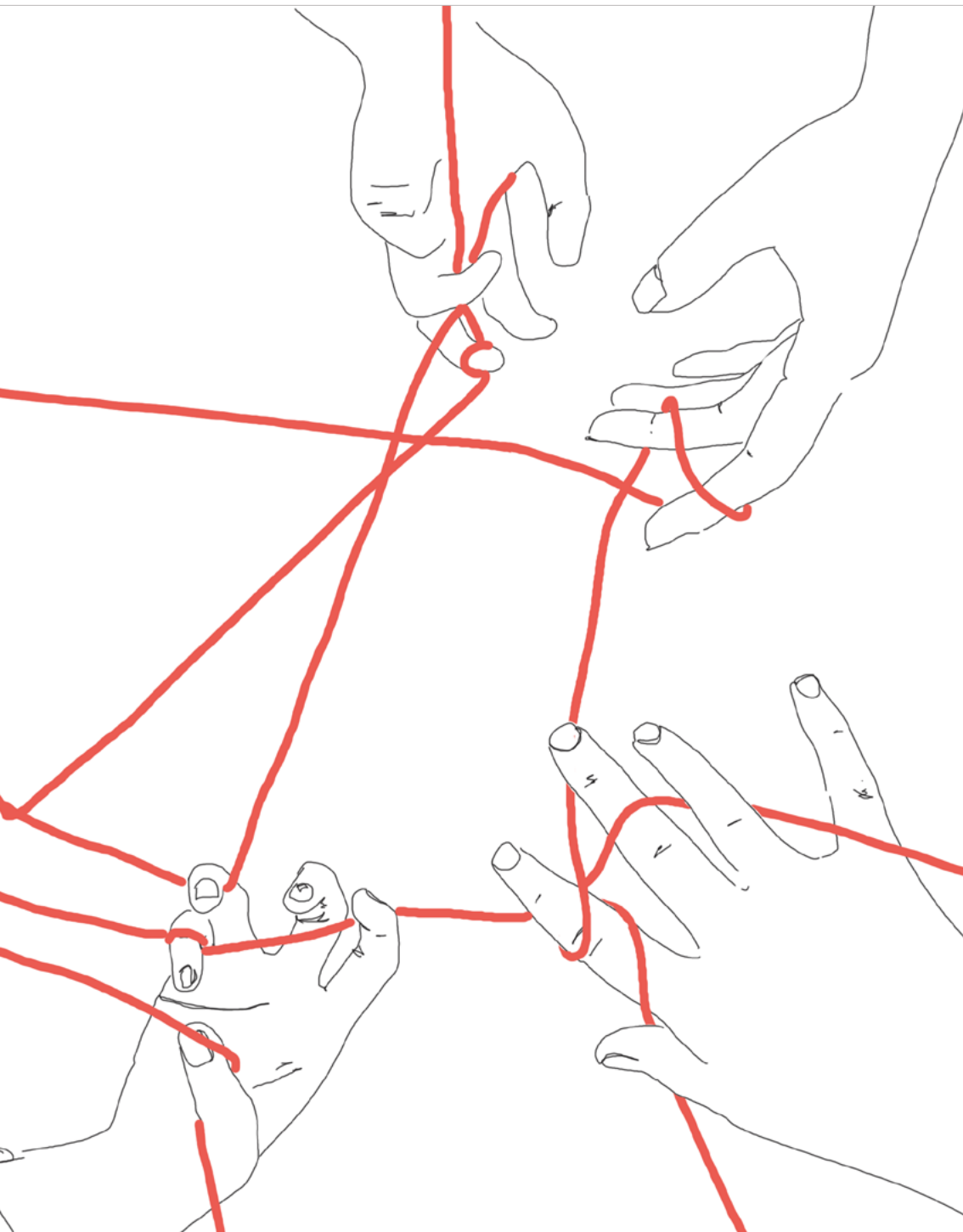
Phase 2 : Structuration et consolidation de la communauté du Croissant boréal

Par la suite, le comité de suivi a souhaité organiser des rencontres de cocréation pour les acteurs (porteurs de dossier potentiel et autres acteurs) de l'ensemble du Croissant boréal afin de prendre acte de certains constats et d'avoir la chance de structurer la communauté en émergence. Nous rappelons à cet effet qu'Avantage numérique est une démarche de développement de l'écosystème numérique du Croissant boréal portée par le PTVN et menée de façon ouverte et inclusive en intégrant les secteurs du savoir, des affaires et de la culture. **Ainsi, la réalisation de cette phase représente le premier jalon pour la structuration de la communauté. En ce sens, le présent rapport doit être évolutif.**

Parallèlement, le comité de suivi Pilote également un projet de plan d'affaires pour le hub de Rouyn-Noranda, ce qui peut expliquer que certaines données du présent rapport soient plus précises en ce qui concerne ce territoire. Le hub technocratif étant à géométrie variable, chaque territoire peut avancer dans l'implantation de projets locaux en mettant à profit la communauté du Croissant boréal. Cette phase comprend la rédaction du présent rapport qui formalise ainsi un premier portrait de l'écosystème du Croissant boréal.

QU'EST-CE QU'UN HUB TECHNOCRÉATIF ?





Un hub est un espace (physique ou non, centralisé ou non) habituellement spécialisé pour le développement d'un secteur. Pour les communautés du Croissant boréal, il s'agit des secteurs du savoir, des affaires et de la culture. Il est dit «technocréatif», car il pourrait accueillir des artistes et des créateurs numériques, des travailleurs culturels et touristiques, des entrepreneurs technocréatifs émergents ou certaines PME plus établies (entreprises locales sur le territoire et grandes entreprises).

La nature des activités d'un hub est variable en fonction des besoins d'un milieu (réseautage, formation, accompagnement, soutien, etc.). Et c'est à ce niveau que le présent mandat prend tout son sens : définir collectivement le hub du Croissant boréal et la nature de ses activités. Dès le début de la démarche, le comité de suivi a mis à profit les apprentissages de la communauté nationale et fédérale afin de se familiariser avec le concept de hub.

DÉFINITION DU FONDS DU CANADA POUR LES ESPACES CULTURELS

« Un hub créatif est un établissement multi-locataires qui regroupe une variété de professionnels des secteurs des arts ou du patrimoine et de disciplines créatives. Divers types d'entreprises, tels que des organismes à but non lucratif, des organismes à but lucratif, ainsi que des créateurs indépendants peuvent s'installer dans un hub. Les hubs créatifs offrent aux multiples usagers des espaces partagés, des équipements et des services ; des occasions d'échange, de collaboration et/ou de développement professionnel et des espaces et une programmation accessible au public.

Source : *Fonds du Canada pour les espaces culturels (FCEC)*

DÉFINITION DE LA COMMUNAUTÉ DES HUBS

« Le hub créatif constitue un espace propice aux rencontres organisées et même fortuites, favorisant la **collaboration interdisciplinaire génératrice d'intelligence collective** capable de **produire de la valeur sociale, culturelle et entrepreneuriale**, nécessaire à l'émergence de projets innovants.

Le hub s'incarne dans une **dynamique de réseaux et de partenariats** issus de secteurs divers tels l'industriel, le scientifique, le culturel et le technologique, tous animés par la même volonté de travailler ensemble au **décloisonnement des disciplines**.

La nature originale de son infrastructure vise à collisionner les champs de connaissance et à provoquer une synergie productrice d'idéation, d'exploration, d'expérimentation, de ressources financières et d'outils de commercialisation ».

Source : *Lumière sur le phénomène des hubs créatifs*

DÉFINITION MANIFESTO POUR LE HUB

Le «hub de créativité doit être CO». Cette référence mentionne que le hub de créativité est « un endroit où la COllaboration de l'espace COgnitif permettra un CO-développement (...) ouvrant plutôt (sur) une CO-gestion où le CO-design pourra COlporter la CO-prospérité dans un ensemble COhérent de COalitions où à l'image d'un COach, le hub donnera une COdirection à ses CObaves pour COdifier de façon CO-axiale la créativité pour qu'elle soit COMestible et permette une COhérence dans sa qualité la plus COMMune. »

Source : *Quartier de l'innovation à Montréal*



Cette recherche en amont de la démarche a permis une prise de conscience de l'importance des apports individuels (à qui s'adresse-t-on? quels sont leurs besoins?) et l'apport des parties prenantes. Cette prise de conscience a évidemment teinté la méthodologie proposée et l'élaboration d'un énoncé de vision. La veille collaborative et la documentation sur les hubs se poursuivent par l'alimentation d'un Trello «Hubs incubateurs accélérateurs», les missions exploratoires (volet 4 - Avantage numérique) et la récente [contribution proposant un survol sur les différents modèles de hubs](#) présentée

par Maude Labrecque-Denis, coordonnatrice au développement du hub technocréatif.

Enfin, le hub technocréatif du Croissant boréal fera toujours face à la dualité d'une communauté apprenante visant la concertation, le réseautage et l'amélioration de la littératie numérique pour tous et la structuration du hub comme incubateur de projets innovants. Cette dualité a été vécue tout au long de la démarche et représente un réel défi pour concrétiser une vision qui s'articule autour des talents.

LA VISION, FINALITÉ, AXES D'INTERVENTION ET LES CLIENTÈLES

Le comité de suivi a également proposé une vision, une finalité et des axes d'intervention autour du projet de hub.

Vision proposée

Mettre en place un hub technocréatif à géométrie variable afin de rassembler, propulser et faire rayonner les talents formalisant une communauté du savoir et des cultures numériques dans le Croissant boréal.

Finalité proposée

Mettre en place un écosystème favorable à l'innovation numérique par la mise en commun des savoirs et des ressources afin de propulser les communautés du Croissant boréal.

Axes d'intervention proposés

Axe 1 - Développer la littératie numérique : Sensibilisation, éveil, développement d'outils et de ressources

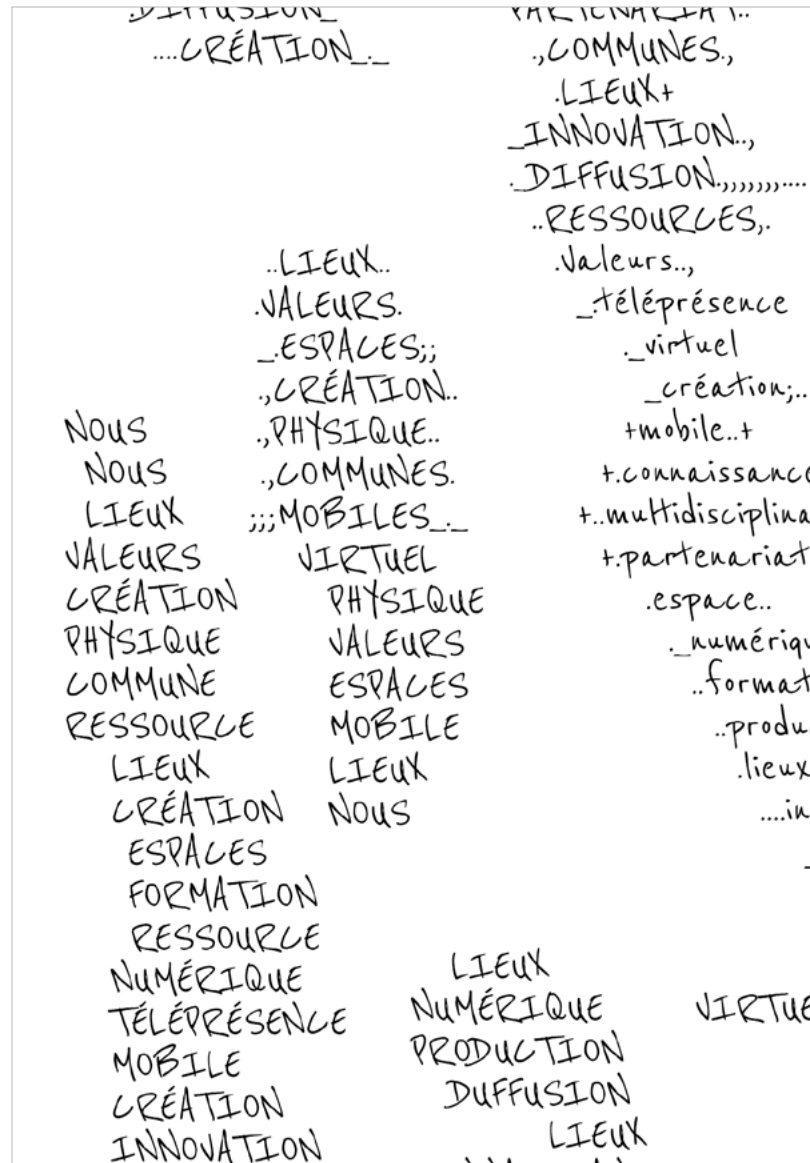
Axe 2 - Identifier, rassembler et propulser les talents : Développement des compétences, partage des connaissances, mise en commun de ressources, incubation de projets innovants

Axe 3 - Mettre en place les conditions favorables au développement de la communauté Avantage numérique : Collaboration, ouverture, partage

Axe 4 - Structurer une offre de soutien et d'accompagnement à l'entrepreneuriat créatif

Axe 5 - Favoriser l'attractivité territoriale et touristique

SOUHAITS FORMULÉS PAR LE COMITÉ DE SUIVI EN SEPTEMBRE 2019





Les clientèles visées

Les clientèles visées identifiées au printemps 2019 ont également été précisées avant d'entreprendre la démarche.

Le comité souhaite ainsi rejoindre les :

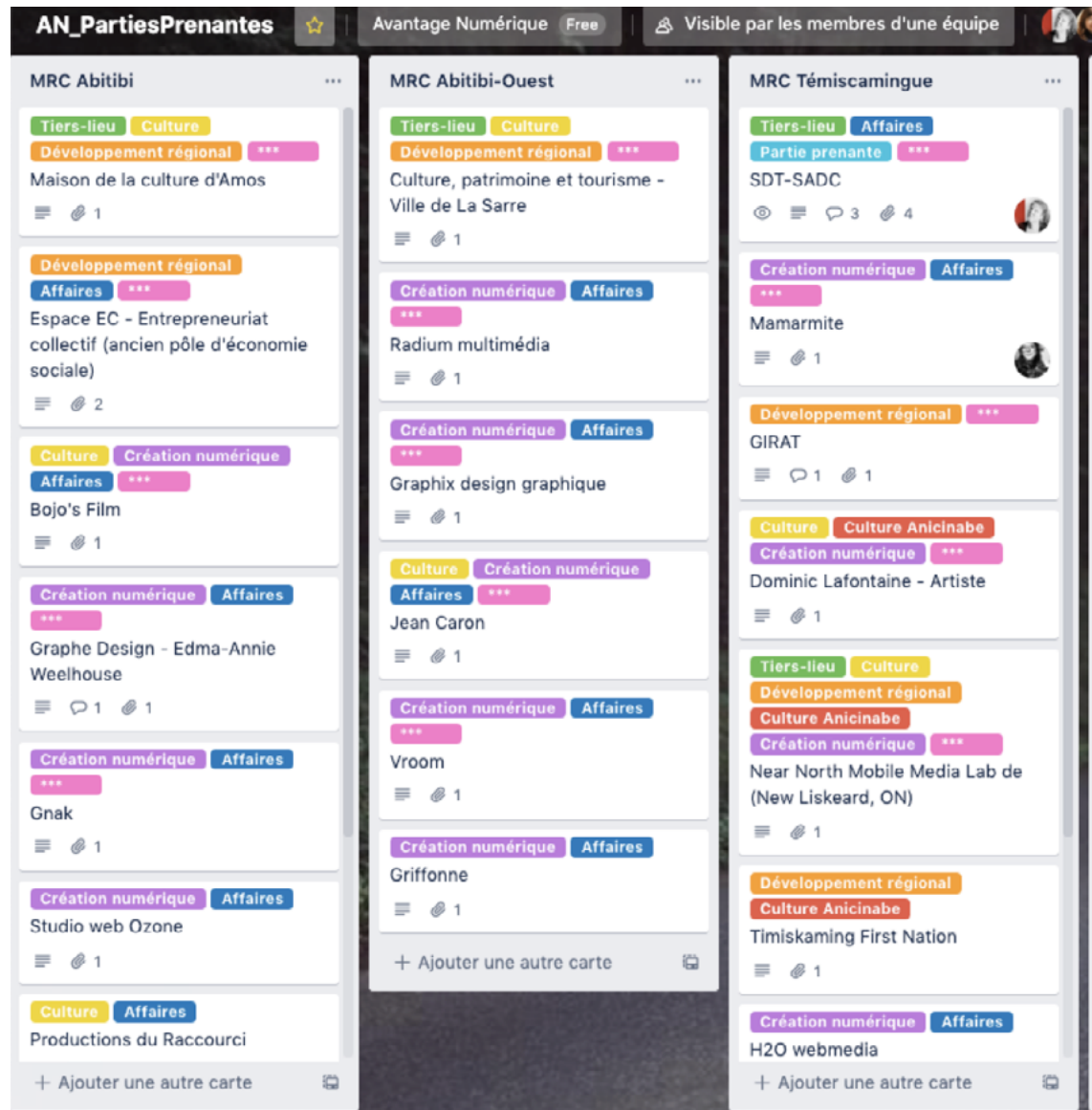
- artistes et créateurs numériques;
- travailleurs culturels et touristiques;
- technocréatifs émergents (travailleurs autonomes, petites entreprises);
- technocréatifs établis (entreprises locales sur le territoire et grandes entreprises)
- étudiants et les chercheurs

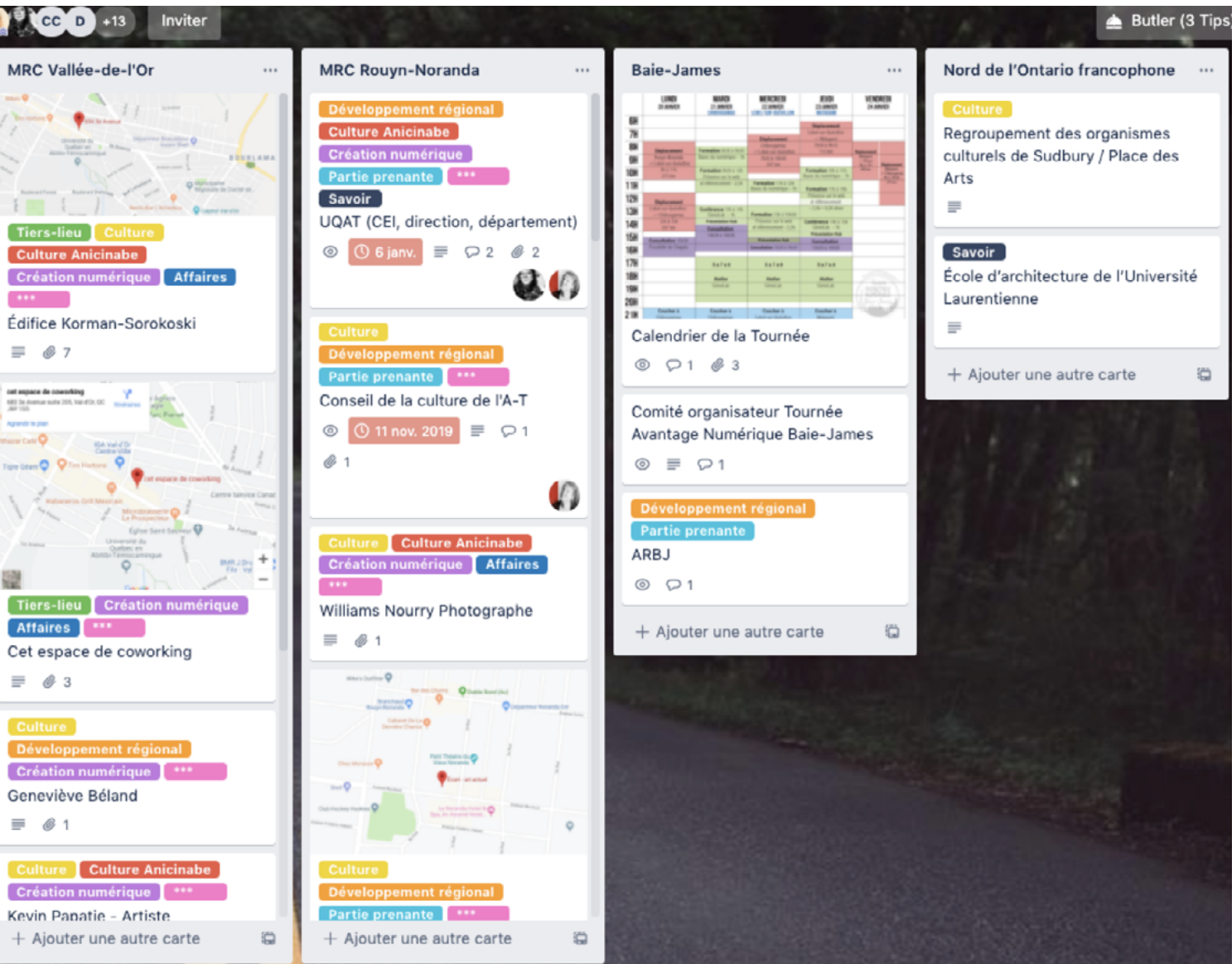
Les énoncés ci-haut ont fait l'objet de multiples discussions et ont été validés lors de la première rencontre avec les porteurs de dossier potentiel de novembre 2020.

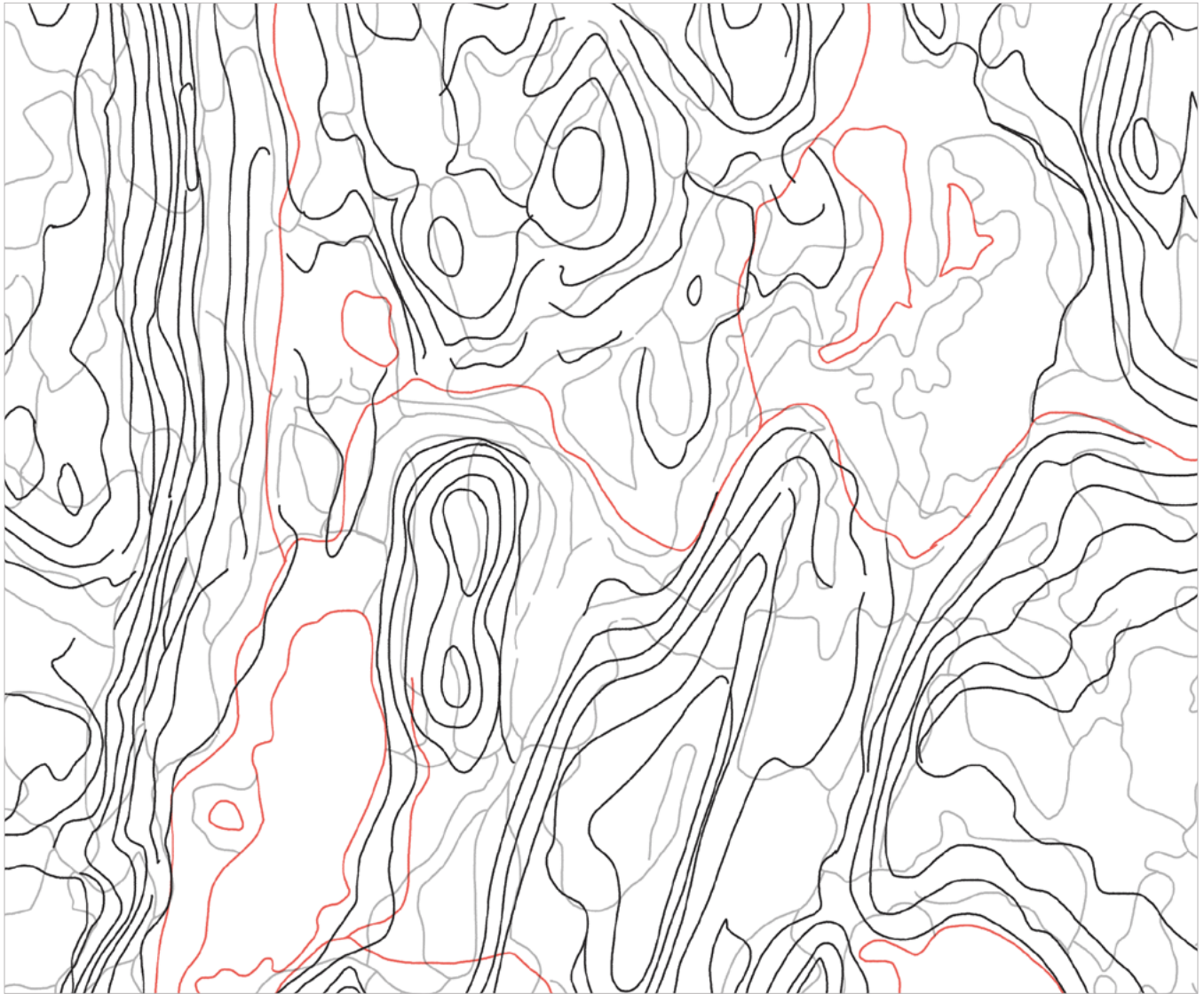
2. MANDAT ET MÉTHODOLOGIE

TRELLO DE LA CARTOGRAPHIE
DES PARTIES PRENANTES

Le mandat de rédaction d'un portrait de l'écosystème numérique du Croissant boréal et de la réalisation de rencontres de cocréation a été réalisé par Annie Chénier de l'entreprise Cpour.ca et ce, en étroite collaboration avec Maude Labrecque-Denis, coordonnatrice au développement du hub technocréatif. Pour réaliser ce mandat, nous avons réalisé une tournée exploratoire de certains acteurs clefs et entrepris une dizaine de rencontres des parties prenantes (automne 2019) afin de bien définir le contexte et les enjeux en amont des rencontres de cocréation. L'identification des parties prenantes a été réalisée en mode collaboratif.







Les objectifs des rencontres préparatoires étaient de :

- Cerner les intérêts pour le projet de hub
- Recevoir les attentes envers la démarche et le processus (incluant les consultations)
- Entreprendre un début de réflexion sur la création de valeur pour la région précédemment formulée comme étant l'«apport des parties prenantes».

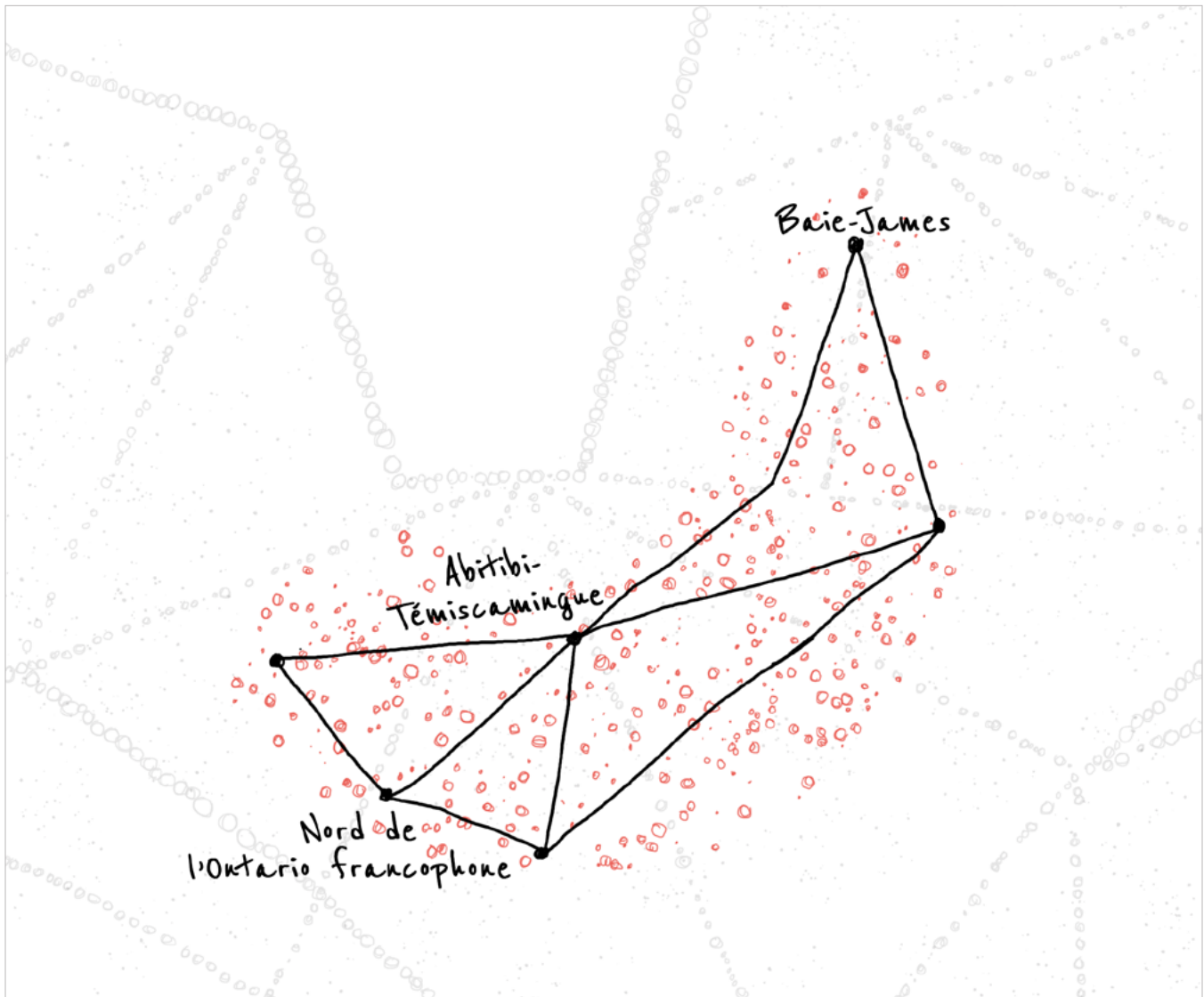
Le coeur du mandat était d'animer des rencontres de cocréation sous forme d'une tournée de consultation des MRC et des territoires du Croissant boréal.

Le comité de suivi a vite pris conscience de la pertinence de proposer une méthodologie basée sur des rencontres de cocréation afin d'assurer une cohérence avec la vision et la finalité énoncées précédemment.

QU'EST-CE QUE LA COCRÉATION ?

Les rencontres de cocréation (ou coconstruction, codesign) sont des ateliers participatifs de courte durée (1, 2 ou 3 heures selon le cas) qui permettent des animations structurées ou non pour faire émerger l'intelligence collective. Les rencontres visaient à faire émerger :

- les besoins des participants
- les besoins communs
- les acteurs et les forces vives en présence sur chaque territoire
- une première réflexion sur les besoins comblés par le territoire et les besoins non comblés (prise de conscience des ressources du Croissant boréal)
- et ultimement, la création de prototypes : Comment pourrions-nous imaginer notre hub ?



En fonction des réalités territoriales, une tournée du Croissant boréal s'est organisée :

Tournée sur le territoire de la Baie-James du 20 au 24 janvier 2020
1 à 3 heures selon le lieu

Tournée sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue du 10 au 17 février 2020
Formule : 1 à 3 heures selon le lieu

Tournée sur le territoire du nord de l'Ontario francophone : 23 juin 2020
Formule : 1h30 en rencontre virtuelle

Les différentes formules ont été proposées (1 à 3 heures de rencontre) et le contenu recueilli lors de ces ateliers est présenté dans le rapport de collecte de données . Cette collecte de données comprend :

- Une visualisation de la participation par ville et par secteur (savoir, affaires et culture)
- Des listes des besoins prioritaires identifiés par groupe de cocréation
- Des cartes mentales de l'écosystème pour chacun des territoires
- L'identification de porteurs potentiels
- Des prototypes
- La formulation de souhaits.

De façon complémentaire, Maude Labrecque-Denis coordonnatrice au développement du hub technocréatif a recueilli, sous forme de questionnaire, les valeurs que les participants souhaitaient associer à la démarche. Cette collecte a permis la rédaction d'une [charte de valeurs](#).

FAITS SAILLANTS DE LA TOURNÉE SUR LES TERRITOIRES DU CROISSANT BORÉAL

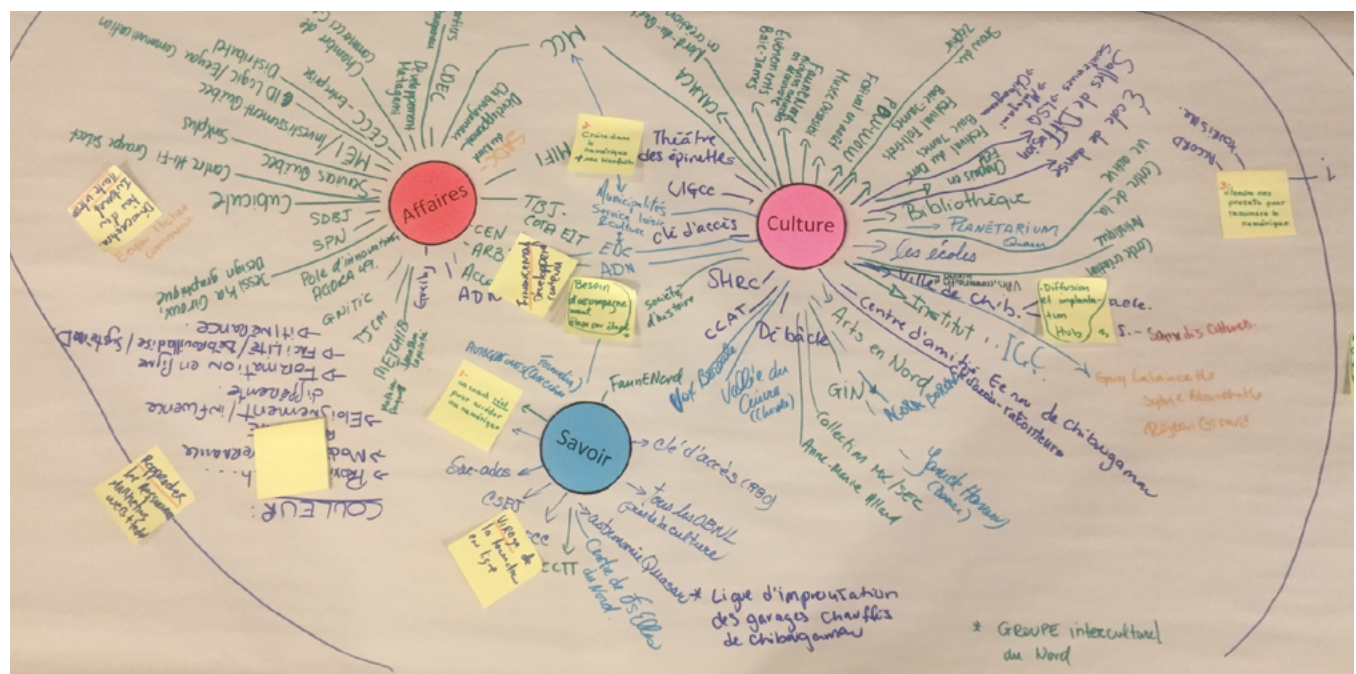
Voici les faits saillants de la Tournée :

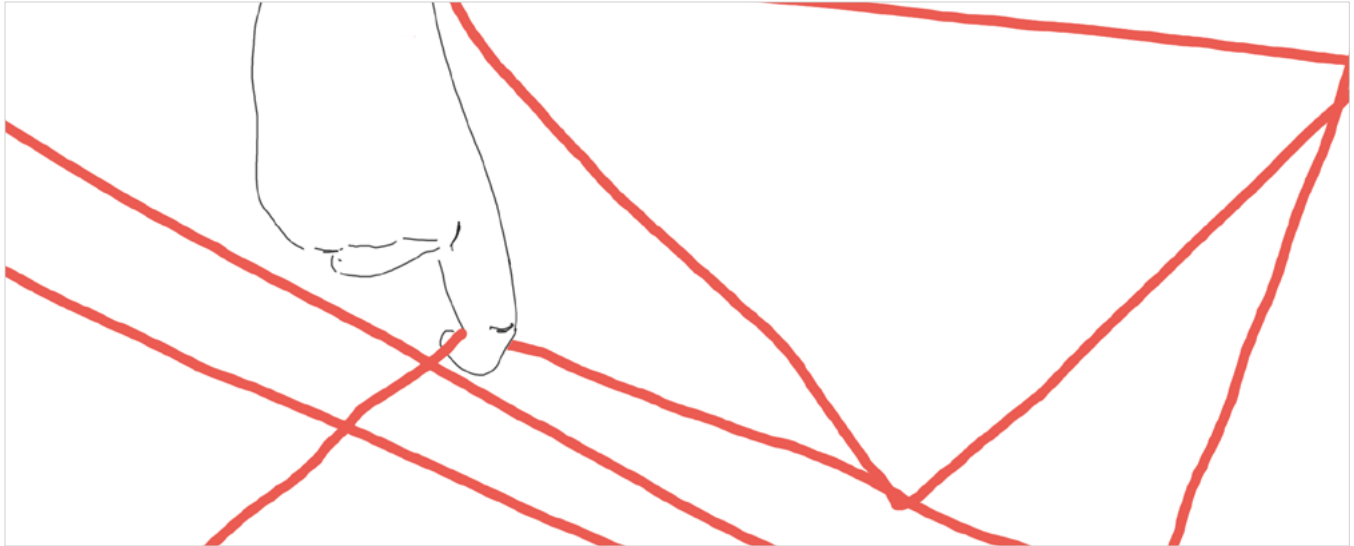
- 11 communautés locales (villes) rencontrées
- 142 participants identifiés sur la cartographie Affaires + Culture + Savoir
 - Baie-James (42)
 - Abitibi-Témiscamingue (71)
 - Nord de l'Ontario francophone (29)
- 16 prototypes : Comment pourrions-nous imaginer notre hub ?
 - Baie-James (2)
 - Abitibi-Témiscamingue (14)
- 30 porteurs potentiels identifiés

Lors de cette tournée un premier jalon a été réalisé dans la prise de conscience des forces vives de l'écosystème. Cette première phrase d'identification de l'écosystème savoir - affaires - culture du territoire du Croissant boréal (sous forme de carte

mentale) a permis aux participants d'identifier les acteurs locaux de proximité et d'entreprendre une première réflexion sur l'adéquation entre les besoins exprimés et la réponse possible et souhaitable de son écosystème.

EXEMPLE DE CARTE MENTALE : CARTOGRAPHIE DE L'ÉCOSYSTÈME DE CHIBOUGAMAU





Au moment de l'écriture du présent rapport, Avantage numérique a ouvert un chantier permettant de structurer, sous forme de base de données, l'écosystème par l'apport d'un hub virtuel. Ainsi, on peut y lire que « la base de données structurées, ouvertes et liées recense et géolocalise les talents, les compétences, les équipements et les initiatives technocréatives du Croissant boréal (cartographie des ressources et des activités) en plus de documenter les apprentissages effectués sur les différents projets dans une dynamique de transmission des savoirs et d'apprentissage collectif. »¹

VISUALISATION PRÉSENTÉE À LA SUITE DE LA DÉMARCHE DE COCRÉATION

Le hub technocréatif d'Avantage numérique

Le hub technocréatif d'Avantage numérique vise le développement de l'écosystème numérique du Croissant boréal (nord de l'Ontario francophone, Abitibi-Témiscamingue, Baie-James) à court, moyen et long terme par la mise en place et le déploiement d'infrastructure durables adaptées aux besoins de la communauté et par l'activation d'un réseau de pairs.

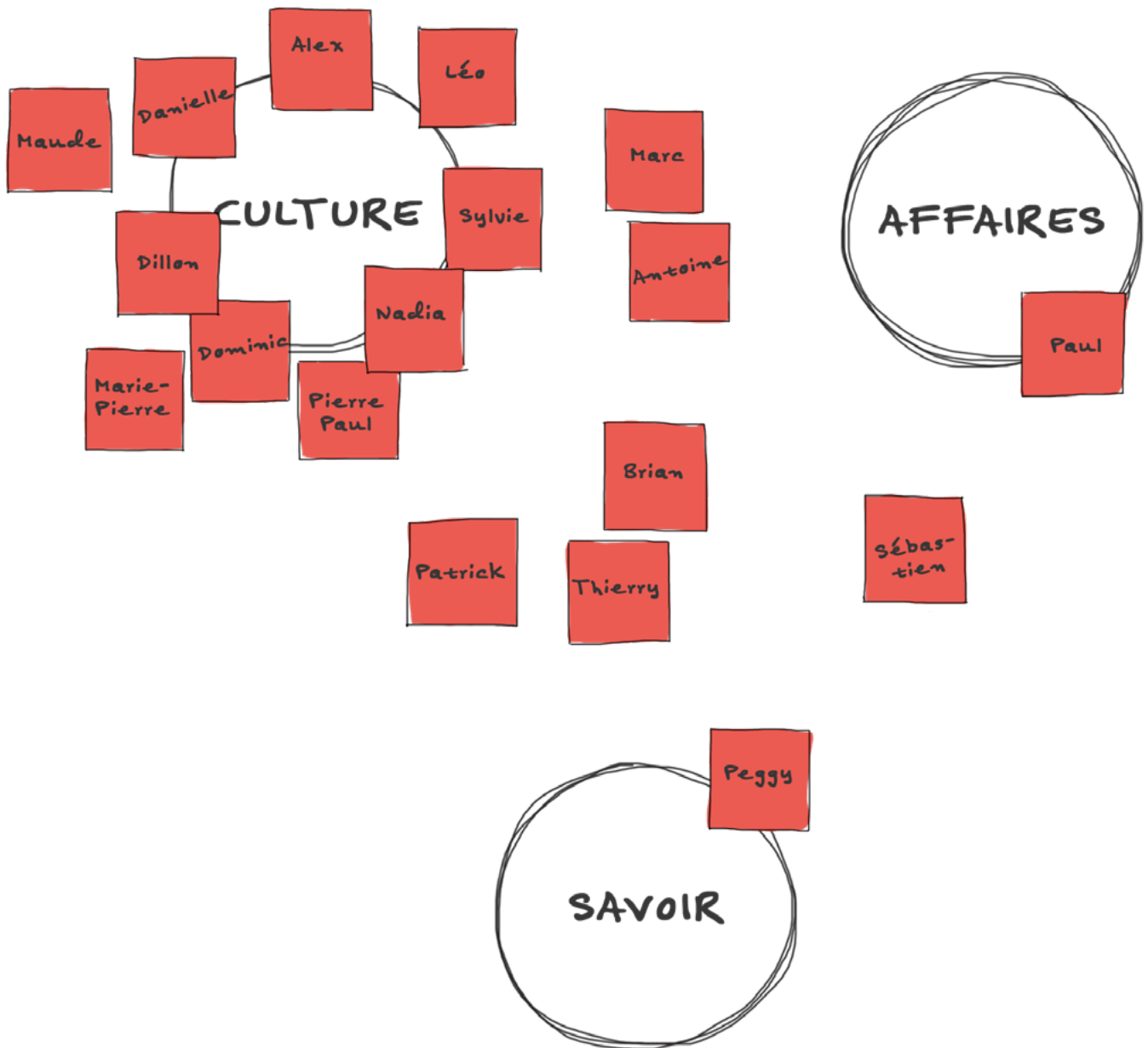
Les composantes du hub technocréatif fonctionnent en synergie afin d'optimiser les retombées pour la communauté.

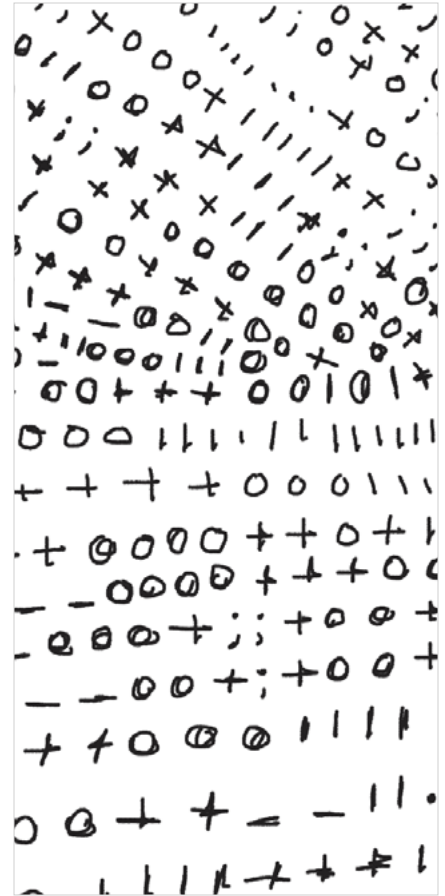
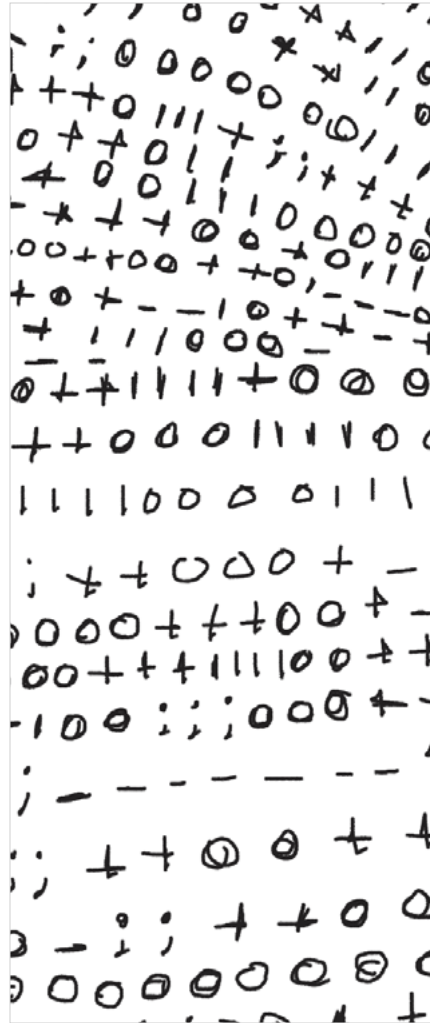


Gouvernance anticipée : comité composé des différents porteurs de projet du territoire
Suivi : comité de suivi du hub technocréatif d'Avantage numérique

¹Présentation Avantage numérique : [Collaborer pour mieux développer l'écosystème numérique](#), août 2020

EXEMPLE DE VISUALISATION DES SECTEURS BASÉE SUR LA PERCEPTION DES PARTICIPANTS





CONSTATS

Avant de poursuivre dans la présentation et l'analyse des données recueillies, voici quelques constats qu'il faut prendre en considération. Ces constats peuvent influencer l'analyse et l'interprétation des données :

1. Le territoire du Croissant boréal a été couvert en grande partie (11 communautés locales rencontrées), mais la communauté du Nord de l'Ontario francophone a été moins représentée en raison du contexte lié à la pandémie (1 rencontre virtuelle de 1 heure). Ce territoire n'a donc pas eu la chance de faire l'ensemble du processus menant à l'idéation (prototype).

2. La participation aux rencontres de cocréation a été exceptionnelle (142 participants) La représentation des secteurs est : 40% disent représenter plusieurs secteurs (savoir - affaires - culture), 35% disent représenter le secteur culturel, 18% disent représenter le secteur des affaires et 7% disent représenter le secteur du savoir.

3. La communauté propulsée par Avantage numérique favorise déjà l'engagement dans divers projets et réflexion (base de données, charte des valeurs, WikiClub/ WikiProjet du Croissant boréal, etc.) Le Petit Théâtre du Vieux Noranda (PTVN) est une pépinière de talents et d'innovation qui agit comme leader et propose déjà des initiatives pouvant répondre à certains besoins.

La communauté peut également compter sur l'apport de nombreuses organisations permettant de répondre à divers besoins. À titre d'exemple, le service de développement professionnel du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue pour répondre à des besoins de formation.

Ainsi, de façon complémentaire aux 6 volets initiaux d'Avantage numérique, la communauté progresse très rapidement parallèlement à l'identification des besoins.

3. PRÉSENTATION ET ANALYSE DE LA COLLECTE D'INFORMATIONS

Nous décrivons ici l'écosystème par territoire ainsi que les besoins spécifiques à chaque territoire. Ces besoins représentent les besoins prioritaires identifiés par l'ensemble des collectivités. La [compilation des besoins par territoire](#) est également disponible pour les fins d'analyse plus pointue.

3.1 DESCRIPTION DE L'ÉCOSYSTÈME

Baie-James

Ce sont plus de 40 participants du territoire que nous avons rencontrés à Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami. La volonté de mise en réseau est visible sur le territoire. L'Administration régionale Baie-James assure un leadership notamment par la présence d'une agente de développement culturel numérique (Stéphanie Brousseau).

Le maillage avec les secteurs du savoir et des affaires représente un réel défi. Les participants souhaitent également une meilleure intégration du monde scolaire de la Baie-James et souhaitent que la Conférence régionale des élus de la Baie-James (CRÉBJ fasse partie de l'équation afin d'être plus représentative du territoire, notamment face aux préoccupations autochtones.

Les besoins prioritaires identifiés (par ordre d'importance) sont :

- L'accompagnement, le soutien et le coaching
- Le financement
- La formation
- L'identification de plusieurs lieux physiques

Il est important de mentionner que ces rencontres ont permis d'identifier des besoins que le

territoire ne peut combler d'où l'apport potentiel provenant du Croissant boréal. À titre d'exemple, l'apport de ressources en marketing Web serait souhaitable. En contrepartie, les participants rencontrés sont d'avis qu'ils peuvent apporter leurs expériences dans des approches collaboratives innovantes et efficaces, générer des projets locaux et même piloter des projets collectifs.

Abitibi-Témiscamingue

Ce sont plus de 70 participants que nous avons rencontrés sur le territoire en visitant systématiquement chaque MRC. Le territoire fait face à un défi important de concertation, car ce sont plus d'une vingtaine de porteurs de dossiers potentiels qui ont été identifiés par les milieux locaux.

Les besoins prioritaires identifiés (par ordre d'importance) sont :

- L'identification et la localisation des expertises
- L'accompagnement, le soutien et le coaching
- L'identification de plusieurs lieux physiques
- Le financement

On note que l'identification et la localisation des expertises et la présence d'un lieu physique sont

des préoccupations pour la Ville de Rouyn-Noranda tandis que la MRC Abitibi-Ouest et de la Vallée-de-l'Or partagent des préoccupations importantes pour l'accompagnement et le soutien.

Ce sont près de 30 participants que nous avons rencontrés virtuellement en juin 2020. Ceux-ci ont rapporté une sous-représentation du secteur des affaires. La méthodologie de collecte des besoins a été différente étant donné le mode virtuel. La collecte des besoins s'est faite à partir d'un formulaire en ligne et l'exercice de priorisation des besoins s'est effectué par des échanges et des discussions.

Trois (3) porteurs potentiels ont été identifiés : la Place des Arts du Grand Sudbury, le Collège Boréal et NEOnet - North Eastern Ontario Communications Network Inc.

Les besoins prioritaires identifiés (par ordre d'importance) sont :

- La formation
- Le développement et la structuration de la mise en réseau tout en repérant les expertises
- L'accès à l'internet dans le nord de la province
- L'apport de ressources (financières, humaines et techniques)

3.2 BESOINS PRIORITAIRES DU CROISSANT BORÉAL

À la suite des 11 rencontres de cocréation, nous avons pu regrouper les besoins prioritaires identifiés par les participants.

Les besoins prioritaires identifiés par l'ensemble de la communauté du Croissant boréal (par ordre d'importance²) sont :

1. L'identification et la localisation des expertises : comprendre l'écosystème dans lequel nous évoluons, repérer les ressources et les expertises existantes, savoir qui joindre pour développer un projet numérique, connaître les ressources du territoire, développer et structurer le réseau, mettre en commun les ressources, etc.

2. L'accompagnement, le soutien et le coaching : accompagnement étape par étape, mentorat, coach pour comprendre le numérique, soutien technique, services-conseils, etc.

3. L'identification de plusieurs lieux physiques : implantation de hubs ou tiers lieux locaux, adaptation des infrastructures actuelles, mise en valeur de projets émergents (espace de coworking, medialab, institution culturelle ou muséale, etc.), lieu d'échange et de réseautage, lieu d'expérimentation, etc.

4. Le financement : l'accès au financement, connaissance des sources de financement, financement pour le développement de contenus, apport de ressources (financières, humaines et techniques), etc.

5. La formation : accès à la formation, développement des compétences numériques de base et virage de la formation en ligne, etc.

6. L'accès aux ressources humaines : accès aux ressources humaines, miser sur l'humain, répartition des ressources sur le territoire, etc.

7. Les équipements : accès aux technologies, acquisition et partage d'équipements, accès à des ressources matérielles, etc.

8. L'accès internet sur les territoires

9. Le réseautage : Développer et structurer la mise en réseau, s'entourer, mobiliser et sensibiliser les élu(e)s, sensibilisation des commerçants aux usages numériques, etc.

Plusieurs autres besoins ont été identifiés prioritaires et pourraient également faire l'objet d'une offre de services. Ces besoins présentent des préoccupations énoncées par certains groupes ou communautés. Voici les autres besoins identifiés :

10. Le rayonnement : rejoindre les clientèles, visibilité des communautés locales, visibilité et rayonnement du Croissant boréal comme territoire innovant et attractif, etc.

11. L'accès à l'information : circulation de l'information, communication entre les différents territoires, etc.

12. Développement de la relève

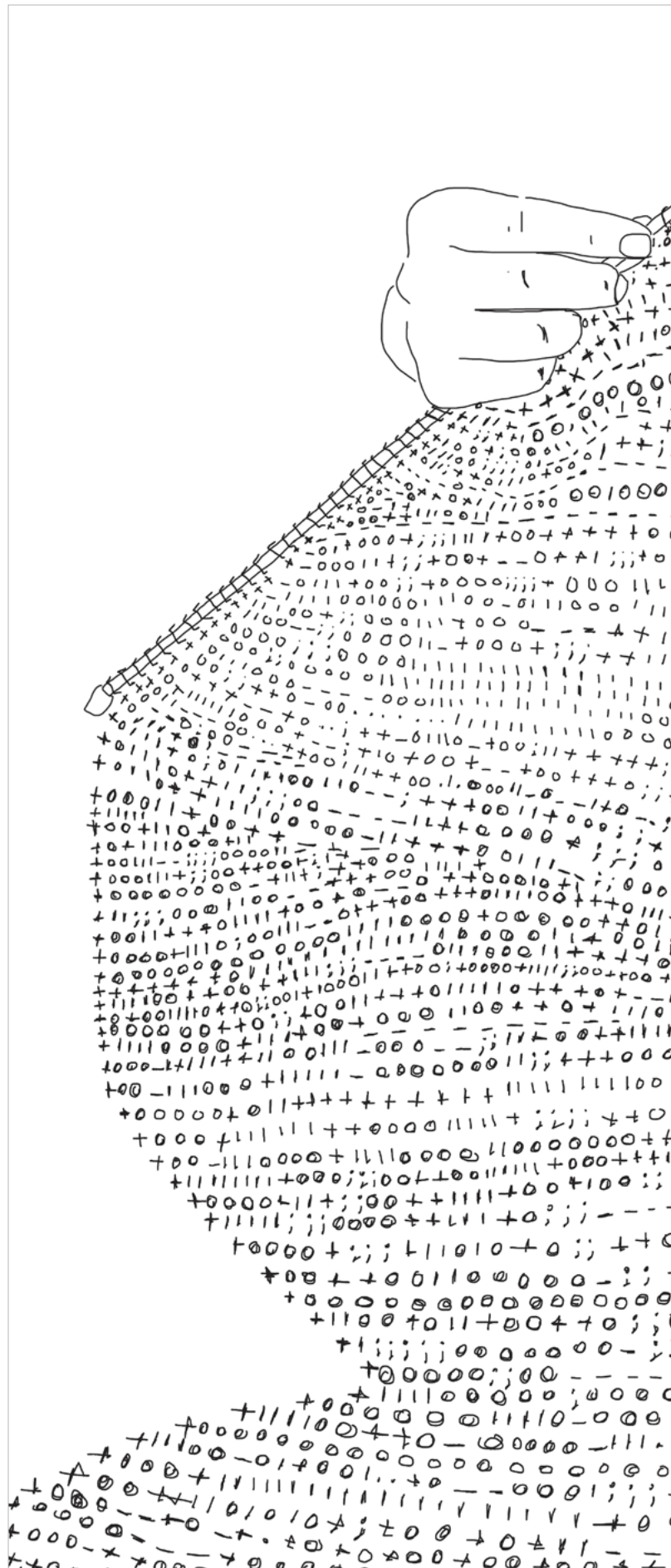
² Les priorités 3 et 4 ont obtenu le même pointage ainsi que les priorités 6 et 7.

3.3 ADÉQUATION ENTRE LES BESOINS ET L'ÉCOSYSTÈME

Par la suite, ces besoins ont été présentés à la rencontre des porteurs de dossier du 18 et 27 novembre 2020 et ont fait l'objet d'ateliers. Les objectifs de ces ateliers étaient :

- Recevoir et s'appropriier les 10 besoins prioritaires du Croissant boréal
- Comprendre comment la communauté du Croissant boréal peut agir sur les besoins
- Réfléchir, échanger et coconstruire des actions projets/chantiers autour des besoins : Comment pourrions-nous répondre localement ou pour tout le Croissant boréal à ces besoins ?

Le fruit de cette réflexion ([résultats des ateliers](#)) représente ainsi les premiers jalons pour la structuration d'une offre de services.





3.4 CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Aux fins de cette collecte d'informations et par la réalisation de deux rencontres avec les porteurs de dossier potentiels, voici les principaux constats et recommandations.

1. La majorité des besoins énoncés peut être répondue par l'écosystème en place.

Plusieurs besoins énoncés peuvent être comblés par les organisations locales et régionales en place présentes au sein de la communauté du Croissant Boréal. À titre d'exemple:

- L'identification et la localisation des expertises où Avantage numérique a déjà ouvert un chantier permettant de structurer, sous forme de base de données, la mise en valeur des expertises.
- L'accompagnement et le soutien peuvent être offerts soit par le PTVN dans le cadre de l'intégration des technologies dans la création (volet 3 - Avantage numérique) ou par l'apport des agents de développement culturel numérique.
- Le programme de formation (volet 2 - Avantage numérique) piloté par le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue.

Recommandations :

Il faut donc poursuivre ([référence aux ateliers sur les besoins](#)), identifier les porteurs de dossier et développer dans certains cas une offre de services qui répond aux besoins prioritaires identifiés et la communiquer à la clientèle.

Le cas échéant, faire évoluer les six volets d'Avantage numérique qui ne reflètent plus la réalité de la communauté en raison de l'ajout de chantiers. À titre d'exemple, les ADT (agent de découvrabilité territorial), WikiClub/WikiProjet du Croissant boréal ou le chantier concernant la base de données.)

2. Quelques besoins énoncés nécessitent une attention particulière.

Certains besoins énoncés nécessitent une attention particulière, car ils ne font pas l'objet d'une offre de services de la communauté. Il faut donc aller plus loin dans l'exploration de ses besoins. Pour certains de ces besoins, il faudra prévoir d'autres stratégies de validation et pour certains autres proposer une offre centralisée ou décentralisée.

Rappelons que le hub technocréatif du Croissant boréal fera face à la dualité d'une part de la communauté apprenante visant la concertation, le réseautage et l'amélioration de la littératie numérique pour tous et d'autre part, la structuration du hub comme incubateur de projets innovants ou pôle d'excellence. Dans les deux cas, la communauté apprenante et la communauté des technocréatifs ont manifesté des préoccupations d'inclusion faisant référence à la métaphore de «choisir son canot»³. Faisant ainsi un appel à l'action d'intégrer la communauté et de choisir le ou les dossiers qui nous préoccupent.

Cette dualité a été vécue tout au long de la démarche et représente un réel défi face à une vision qui s'articule autour des talents.

Recommandation :

Poursuivre la réflexion et le développement d'une offre de services en identifiant mieux la clientèle cible (identifier des personas). Ainsi, cette offre de services pourra se déployer en deux volet :

- volet professionnel associé aux besoins de développement d'un pôle d'excellence
- volet communautaire associé aux besoins de concertation, de soutien, d'accompagnement et de formation .

3. Poursuivre le développement de la communauté Avantage numérique

Comment mentionné précédemment, la réalisation du présent portrait représente le premier jalon, après la démarche Avantage numérique, pour la structuration de la communauté.

En novembre 2019, nous avons formulé au comité de suivi quelques constats préliminaires sur le développement de la communauté. À ce moment, nous avons caractérisé la communauté à un stade de croissance de l'enfance⁴ ou à fort potentiel⁵. La démarche Avantage numérique devait donc développer, à moyen et long terme, des outils de communication, de collaboration (production) et de coordination (planification). Nous avons également émis quelques recommandations pour atténuer l'incompréhension et le manque de visibilité d'Avantage numérique. Plusieurs initiatives et outils ont été mis en place depuis le début de cette démarche. À titre d'exemple :

- L'actualisation et l'adaptation de la vision et du terme «géométrie variable» qui ne soulève pas des passions
- Création d'un vidéo promotionnelle
- Le développement d'un nouveau site Web présentant l'offre de service d'Avantage numérique
- La mise en place d'un lexique en construction
- L'appropriation et l'animation d'un groupe Facebook issu de la communauté
- La création d'un espace de collaboration sur Slack pour la coordination des divers chantiers
- Le développement d'une charte de valeurs
- L'utilisation de plusieurs autres outils de collaboration (Trello, Google Drive, etc.)

³ Citation exprimée par Jean-Ambroise Vesac de l'atelier 4 « Comment souhaitons-nous travailler ensemble ? »

⁴ Expression utilisée par Charles Cloutier lors de la tournée de consultation, automne 2019

⁵ Stade un de développement d'une communauté de pratique - Wenger, McDermott et Snyder (2002) - Source : Guide de mise en place et d'animation de communautés de pratique intentionnelles - CEFRIO

Recommandations :

Le développement de la communauté doit se poursuivre afin de relever les défis associés à une démarche dite «ouverte et inclusive».

Voici trois dimensions⁶ où nous formulons des recommandations :

3.1 Miser sur l' **engagement mutuel** des membres de la communauté en favorisant une implication provenant de tout le territoire du Croissant boréal.

- Maximiser l'utilisation du groupe d'entraide et l'appel à l'action à la communauté plus large par le groupe Facebook et plus sur des préoccupations plus spécifiques sur Slack.
- Bonifier l'apport de la communauté en gardant le cap sur les cibles culture, affaires et savoir. Nous avons déjà fait l'apprentissage que la communauté rallie plus facilement le secteur culturel, mais qu'il reste du chemin à faire pour les secteurs des affaires et du savoir.
- Formaliser le concept de relayeurs et de porteurs de dossiers en les intégrant sur ces plateformes numériques.

RAPPEL DES CONCEPTS DE RELAYEURS ET PORTEURS DE DOSSIERS (NOVEMBRE 2019) :

Les relayeurs (novembre 2019) sont :

- des acteurs (individus, organismes ou regroupements) d'influences (sociales ou politiques) sur les territoires
- des acteurs ayant un grand réseau de diffusion (membres)
- des acteurs ayant acquis crédibilité, notoriété ou légitimité sur le territoire.

Les porteurs de dossier (actualisation automne 2020) :

- peut être un individu, une entreprise ou un organisme provenant des secteurs du savoir, des affaires ou de la culture
- partage les valeurs de la communauté Avantage numérique : ouverture, partage, collaboration, innovation, humanisme, pérennité ([Charte des valeurs](#))
- est ancré dans la communauté locale du Croissant boréal : nord de l'Ontario francophone, Abitibi-Témiscamingue, Baie-James
- est prêt à l'engagement et souhaite prendre en charge un ou plusieurs projets en lien avec le développement des différents chantiers identifiés par la communauté
- désire collaborer au développement de la communauté Avantage numérique

⁶ Modèle théorique d'évaluation d'une communauté de pratique développé par Wenger (1998) proposant trois dimensions : l'engagement mutuel, entreprise commune et la production d'un répertoire commun.

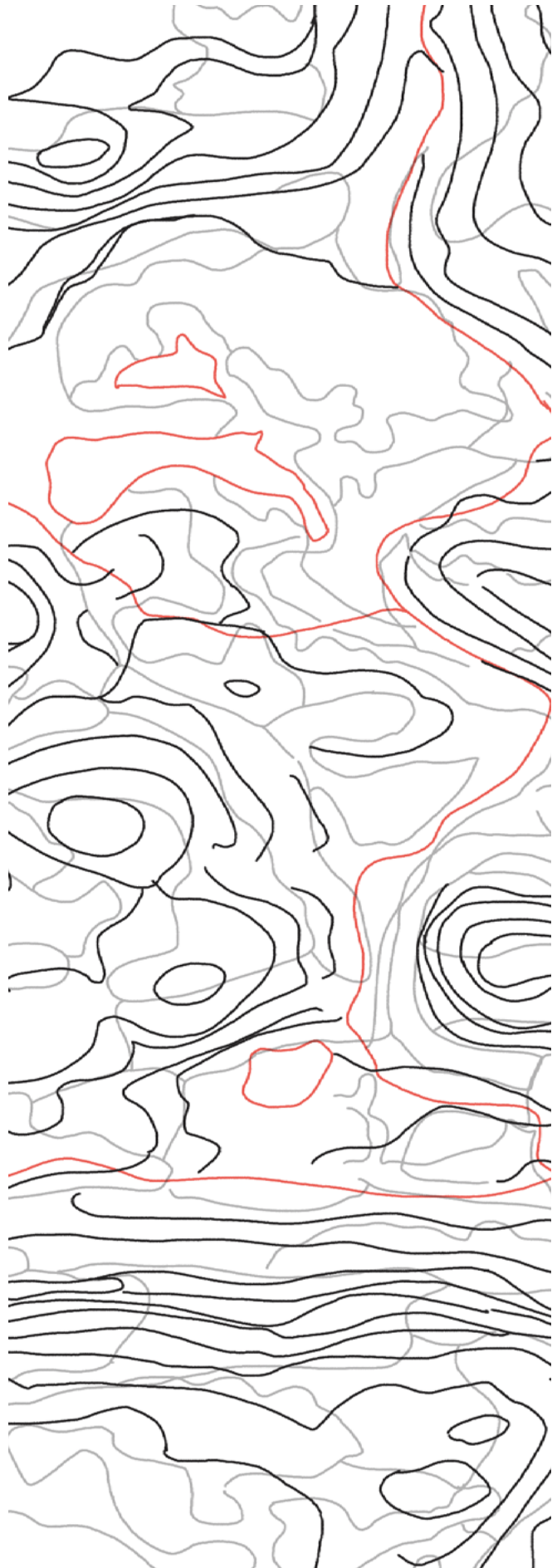
3.2 Favoriser une dimension d'une **entreprise commune** de ressources, d'outils et de fonctionnement.

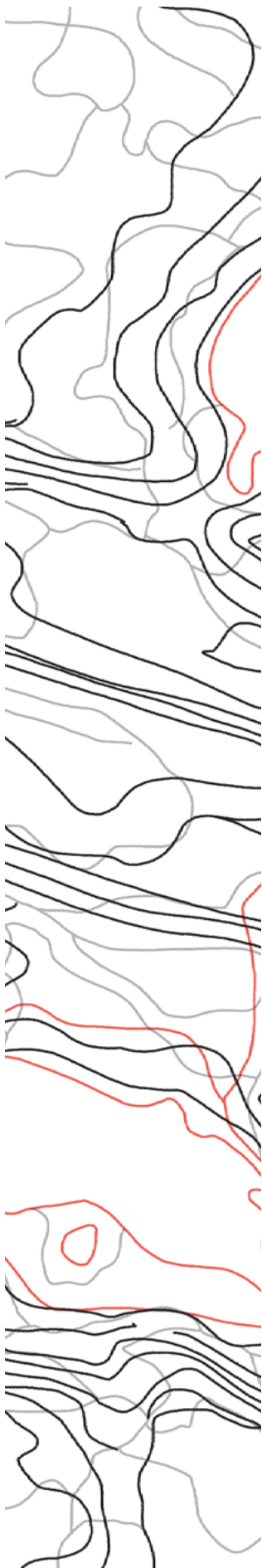
- Identifier et valoriser l'engagement des porteurs de dossiers des projets locaux et des projets collectifs (volets, chantiers ou autres projets communs).
- Évaluer la pertinence de développer un outil de communication spécifique aux porteurs de dossier. À priori, la plateforme de communication Slack a été identifiée par la communauté. Par contre, les nouveaux porteurs de dossier proposent d'autres outils et ont transmis des préoccupations de ne pas s'y trouver.
- Définir des modes de communication et de fonctionnement respectant les particularités locales, le rayonnement et l'arrimage des territoires.
- En petit groupe, poursuivre la réflexion autour des enjeux de la collaboration « Comment souhaitons-nous travailler ensemble ? » en traitant des 3 dimensions de la collaboration ainsi que la et de la pérennité de la communauté) :
 - Comment souhaitons-nous communiquer ensemble ?
 - Comment souhaitons-nous travailler ensemble ? (production et mise en chantier)
 - Comment souhaitons-nous coordonner (planifier) nos actions ?
 - Comment pourrions-nous définir les conditions gagnantes à la pérennisation de lacommunauté ?

3.3 Favoriser la production d'un **répertoire commun** des ressources et des outils. Le chantier sur la création d'une « base de données structurées, ouvertes et liées » est donc une action qui s'inscrit dans cette dimension. D'autant plus qu'elle répond à un besoin prioritaire.

Le lexique d'Avantage numérique l'est également, mais son actualisation pourrait-elle être collaborative ? Quels sont les ressources et les outils nécessaires au développement de la communauté ?

En misant sur des actions en lien avec ces 3 dimensions, la communauté pourra évoluer dans son stade de développement.





3.5 CONSTATS ET RECOMMANDATIONS EN BREF

CONSTATS

1. La majorité des besoins énoncés peut être répondue par l'écosystème en place.

2. Quelques besoins énoncés nécessitent une attention particulière.

3. Poursuivre le développement de la communauté Avantage numérique

RECOMMANDATIONS

Il faut donc poursuivre (référence aux ateliers sur les besoins), identifier les porteurs de dossier et développer dans certains cas une offre de services qui répond aux besoins prioritaires identifiés et la communiquer à la clientèle. Le cas échéant, faire évoluer les six volets d'Avantage numérique qui ne reflètent plus la réalité de la communauté en raison de l'ajout de chantiers.

Poursuivre la réflexion et le développement d'une offre de services en identifiant mieux la clientèle cible

Miser sur l'engagement mutuel des membres de la communauté en favorisant une implication provenant de tout le territoire du Croissant boréal.

Favoriser une dimension d'une entreprise commune de ressources, d'outils et de fonctionnement.

Favoriser la production d'un répertoire commun des ressources et des outils.



4.

CONCLUSION

Le présent portrait de l'écosystème numérique du Croissant boréal est le fruit de la réalisation de deux phases. La première phase représentait la collecte d'informations auprès des parties prenantes (automne 2019) et par la réalisation de rencontres de cocréation sur le territoire du Croissant boréal. Cette phase a permis la rédaction d'un premier rapport de collecte de données qui a été déposé à l'été 2020. La seconde phase consistait dans la réalisation de travaux de réflexion permettant la structuration et la consolidation de la communauté du Croissant boréal. Le présent portrait est le fruit de cette deuxième phase.

Le portrait présente les travaux de réflexion sur le concept même du hub technocréatif et de la vision, la finalité, les axes d'intervention et les clientèles qui ont fait l'objet de nombreuses discussions au sein du comité de suivi du hub et des différents territoires rencontrés (Baie-James en janvier 2020, Abitibi-Témiscamingue en février 2020 et du nord de l'Ontario francophone en juin 2020).

Nous avons rencontré près de 150 personnes par la réalisation de 11 rencontres de cocréation sur le territoire. Ces rencontres ont permis d'identifier des besoins et d'imaginer collectivement comment pourrait s'articuler le hub technocréatif par la réalisation de 16 prototypes.

Ces rencontres ont permis de mettre en lumière la dualité entre la communauté dite apprenante (néophyte) et les technocréatifs rêvant d'un hub incubateur de projets innovants.

Elles ont également permis de mettre en lumière 12 besoins prioritaires énoncés par la communauté du Croissant boréal. La communauté du Croissant boréal répond déjà à la majorité de ses besoins si on fait référence à l'accompagnement ou à la formation. À ce titre, le défi demeure plus une question de réseautage, de concertation et de mise en valeur de l'offre actuelle. Certains autres besoins devront faire l'objet d'une attention plus particulière, car ceux-ci nécessitent une analyse et une réflexion en profondeur ou la structuration d'une offre de services.

Enfin, le portrait propose des constats et des recommandations sur le développement et la structuration de la communauté du Croissant boréal. Dans le cadre de sa démarche Avantage numérique, la communauté s'est structurée autour de six volets d'intervention pris en charge par divers promoteurs. L'énoncé des besoins présent dans ce rapport démontre toujours la pertinence de l'offre de services d'Avantage numérique, mais la communauté du Croissant boréal s'articule aujourd'hui autour d'autres préoccupations, projets ou chantiers.

La réalisation de ce portrait de l'écosystème numérique du Croissant boréal
a été possible grâce à la contribution des partenaires suivants :



Ministère de la Culture et des Communications, Ministère du Tourisme,
Conseil des arts du Canada, Petit Théâtre du Vieux Noranda.

